



Réunion d'informations Nouveaux LYCÉENS PROFESSIONNELS de la SEP du LPO Jean RACINE Section d'Enseignement Professionnel

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LYCÉE PRO
PLUS PROCHE
DE MON
AVENIR

1 - La représentation des parents au lycée

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Instance décisionnelle

- emploi de la dotation horaire,
- règlement intérieur et projet d'établissement,
- budget,
- contrats et conventions.

Instances consultatives

- création et suppressions d'options / enseignements spécifiques,
- manuels scolaires et fournitures,
- utilisation des dotations,
- utilisation des locaux hors temps scolaires.

1 - La représentation des parents au lycée

Les autres instances

- Le **conseil de classe** (2 représentants de parents par classe),
- Le **conseil de discipline** : réunit pour des faits graves commis par les élèves. Instance qui prononce une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement,
- Le **CESCE** (**C**omité qui définit les actions **E**ducatives à mettre en place au lycée sur les thématiques liées à la **S**anté, la **C**itoyenneté, l'**E**nvironnement et le développement durable).

2 – Personnels de l'établissement

Personnels de direction :

M. GUILLOT (Proviseur),
Mme COELHO (Proviseure Adjointe),
M. DAVID (D.D.F.)

Personnels de gestion :

Mme BREGERE (Agent comptable),
Mme ROGER (Agent Intendance)

Secrétariats :

Mme MAUPIN (Secrétariat Proviseur),
Mme AKSU (Secrétariat Prov. Adjointe),
Mme FIRMIN (Secrétariat D.D.F.),
Mme SCHNEBLE (Secrétariat des élèves)

Responsable Bureau des Entreprises

Mme VANWYNEN

2 – Personnels de l'établissement

Vie scolaire :

Mme GAUTHIER (CPE Patte d'oie),
Mme GREVIN (CPE Patte d'oie),
Mme MARCHAND (CPE Hall),
Mme MARTIN (CPE SEP),
équipe de 15 Assistants d'éducation

Professeurs Principaux :

2 PP pour certaines classes de la SEP

CDI :

2 professeurs documentalistes

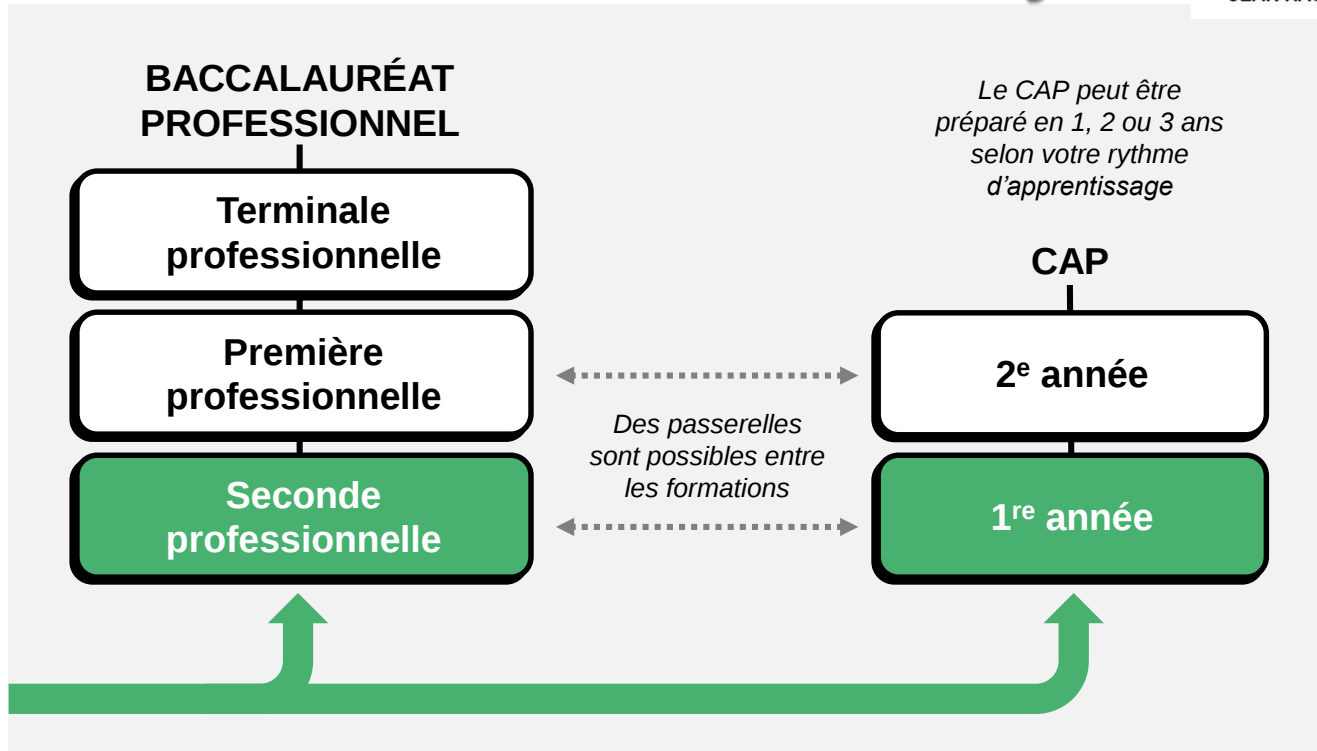
Aides aux élèves et familles :

Mme LEBLANC (Assistante Sociale),
Mme LEUILLET (Infirmière),
Mme BAILLEUL et Mme CARON
(Psychologues de l'Education Nationale)

3 – L'entrée en classe de seconde au lycée

On entre au lycée
pro **après la 3^e** :

- soit en **1^{re} année de CAP**
- soit en **seconde professionnelle**



Vous suivez des enseignements généraux, qui sont indispensables pour une insertion professionnelle réussie :

- Français
- Histoire-géographie et éducation morale et civique
- Mathématiques-sciences
- Langue(s) vivante(s)
- Arts appliqués et culture artistique
- EPS



En début de seconde professionnelle, comme en début de 1^{re} année de CAP, vous passez **des tests de positionnement en français et en mathématiques**.

Ils permettent de mettre en place des séances de français et de mathématiques **en petits groupes** en fonction de vos besoins.

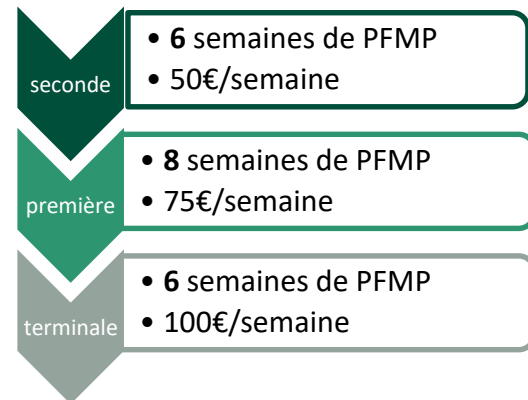
Vous pouvez aussi avoir des heures de français et de mathématiques **en co-intervention** avec vos professeurs de français et de mathématiques et vos professeurs d'enseignements professionnels.

Vous suivez aussi des enseignements professionnels, qui sont liés à la spécialité ou famille de métiers que vous avez choisie.

Les stages, qu'on appelle périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), font partie de la formation dès la 1^{re} année au lycée professionnel. Ils permettent d'acquérir des compétences et savoirs en entreprise et sont des occasions privilégiées de préciser votre projet professionnel.

- **13/14 semaines en CAP**
- **20 semaines en baccalauréat professionnel**

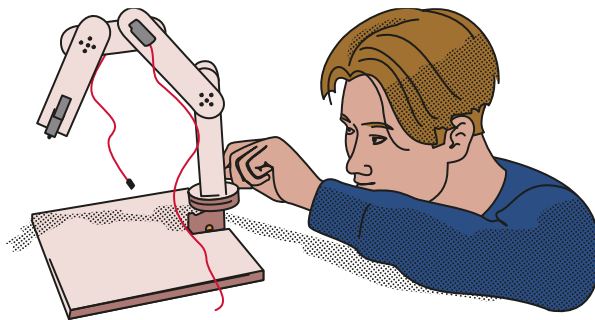
Depuis septembre 2023, **chaque semaine de stage est gratifiée** par l'État entre 50 et 100 euros par semaine, en fonction de votre année de formation.



Des heures de projet ou de réalisation d'un chef-d'œuvre font également partie de votre emploi du temps.

- Chef-d'œuvre en CAP
- Projet en bac pro

Le chef-d'œuvre et le projet sont des réalisations concrètes qui marquent un aboutissement de vos talents et compétences dans votre spécialité. Ils peuvent être réalisés de manière individuelle ou collective avec le concours des professeurs. Ils sont évalués à l'examen.



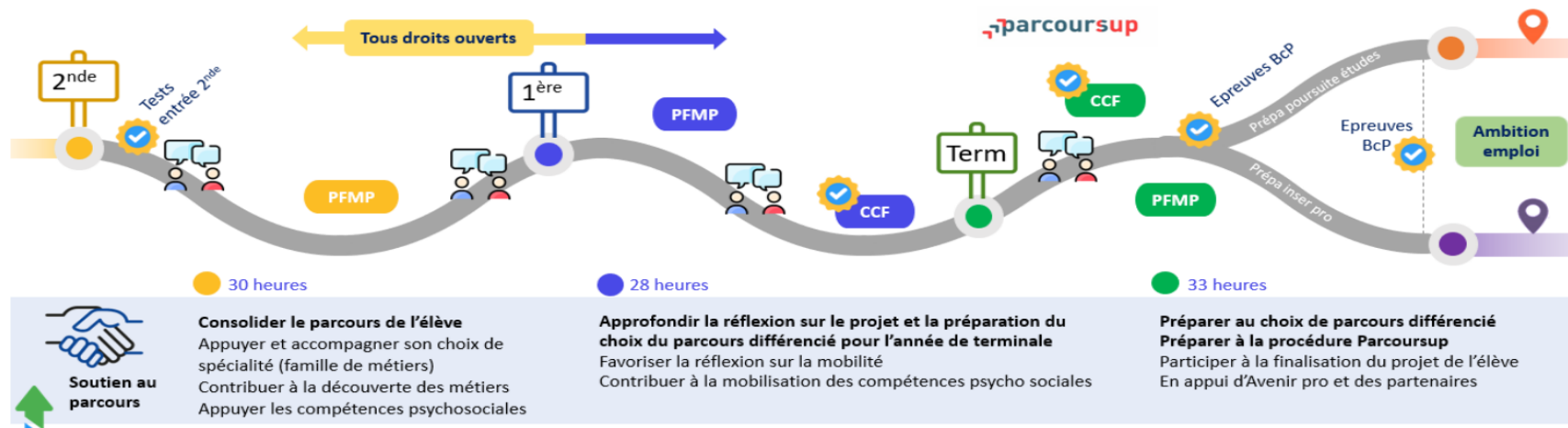
Enfin, en dehors des heures d'enseignement, votre lycée peut vous proposer certaines **activités optionnelles** comme source d'ouverture et d'épanouissement : ateliers artistiques et numériques, codage, éducation financière, pratique d'une langue étrangère, entrepreneuriat, etc.



Des heures d'accompagnement par l'équipe éducative sont prévues pour vous aider à construire vos choix d'orientation tout au long du lycée.

- accompagnement personnalisé en CAP
- soutien au parcours en Bac Pro

AMBITIONS ET OBJECTIFS DU SOUTIEN AU PARCOURS



Seconde professionnelle

Volume
hebdomadaire

Enseignements professionnels

Enseignement professionnel
Enseignement professionnel et français en co-intervention
Enseignement professionnel et maths-sciences en co-intervention
Prévention-santé-environnement
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)

15 h
12 h
30 min
30 min
1 h
1 h

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Mathématiques
Langue vivante A
Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)
Arts appliqués et culture artistique
EPS

13 h
4 h
2 h
2 h
1,5 h
1 h
2,5 h

Soutien au parcours (anciennement accompagnement personnalisé)

1 h

TOTAL DES HEURES

29 h

+ Systématisation des enseignements de français et mathématiques en effectif réduit

1ere année de CAP

Volume
hebdomadaire

Enseignements professionnels

Enseignement professionnel
Enseignement professionnel et français en co-intervention
Enseignement professionnel et maths-sciences en co-intervention
Prévention-santé-environnement
Réalisation d'un Chef d'Oeuvre

18 h
11,5 h
1,5 h
1,5 h
1,5 h
2 h

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Mathématiques
Langue vivante A
Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)
Arts appliqués et culture artistique
EPS

8,5 h
2 h
0,5 h
1,5 h
1 h
1 h
2,5 h

Accompagnement Personnalisé

3,5 h

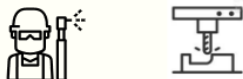
TOTAL DES HEURES

30 h

+ Systématisation des enseignements de français et mathématiques en effectif réduit

La classe de **seconde professionnelle** est organisée en **familles de métiers**, qui regroupent chacune entre **2 et 10 spécialités de baccalauréat professionnels**.

Famille des métiers de réalisation d'ensembles mécaniques et industriels



Inscription ➔



Famille des métiers des transitions numérique et énergétique



Inscription ➔

Famille des métiers de la maintenance des matériels et des véhicules



Inscription ➔

Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne



Inscription ➔

Famille des métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées



Inscription ➔

Famille des métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics



Inscription ➔

Famille des métiers de l'hôtellerie-restauration



Inscription ➔

Bac pro Etude et définition de produits industriels



Inscription ➔

Bac pro Animation - Enfance et personnes âgées



Inscription ➔



Famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique



Inscription ➔

Famille des métiers de la relation client



Inscription ➔

Bac pro Métiers de la sécurité



Inscription ➔

Famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Inscription ➔

Famille des métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement



Inscription ➔

En fin de seconde professionnelle, chaque élève devra formuler des vœux d'orientation pour **choisir une spécialité**

A partir de la classe de première, il est possible de suivre sa formation ou une partie sa formation sous **contrat d'apprentissage**.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Terminale
professionnelle

Première
professionnelle
choix d'une spécialité

Seconde
professionnelle
*choix d'une famille
de métiers*

Le CAP peut être
préparé en 1, 2 ou 3 ans
selon votre rythme
d'apprentissage

CAP

2^e année

1^{re} année
*choix d'une
spécialité parmi
environ 200*



Des passerelles
sont possibles entre
les formations



Filières Industrielles



**Famille des Métiers de la
Transition Numérique et
Énergétique**

BAC PRO MELEC
Métiers de l'Électricité et
de ses Environnements
Connectés

BAC PRO CIEL
Cybersécurité,
Informatique et réseaux,
Électronique



**Famille des Métiers
du Pilotage et de la
Maintenance
d'Installations
Automatisées**

BAC PRO MSPC
Maintenance des
Systèmes de Production
Connectés



**Famille des Métiers de
Réalisation
d'Ensembles
Mécaniques Industriels**

BAC PRO TCI
Technicien en Chaudronnerie
Industrielle

**Autres
BTS**

BTS MS
*Maintenance des Systèmes
(apprentissage)*



Filières Tertiaires

Famille des Métiers de la
Gestion Administrative, du
Transport et de la Logistique

BAC PRO AGOrA

Assistance à la Gestion
des Organisations
et de leurs Activités

BAC PRO

Logistique
Lycée de Péronne

BTS Gestion De la PME



Filière Services

CAP 2AGA

Agent
Accompagnant
au Grand Age



Filière Logistique



CAP OL
Opérateur
en Logistique

2026 - 2027

17

Le protocole

Avant le stage :

- onglet stage pronote
- pré-convention
- convention tripartite

Pendant le stage :

- livret de stage
- évaluation

Après le stage :

- l'attestation de présence en stage
- la gratification

 Attestation de présence  en Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	
Vu le décret N°2023-765 du 11/08/2023 relatif au versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel ; Vu l'arrêté du 11/08/2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans les périodes de formation en milieu professionnel ; Vu l'arrêté du 5 mai 2021 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses de l'Etat ; Cette attestation doit être dûment complétée et signée le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remise au stagiaire.	
L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) Nom de l'organisation et tampon Nom et prénom du tuteur : Fonction du tuteur : Email du tuteur : N° de téléphone de contact du tuteur :	
Atteste que l'élève désigné ci-dessous Nom et prénom du stagiaire : Adresse de l'établissement scolaire : Lycée Jean Racine 541, rue PASTEUR - 80 500 MONTDIDIER Classe : ☐ CIEL ☐ MELEC ☐ AGORA ☐ MSPC ☐ TTCl ☐ AAGA ☐ OL Année de ☐ seconde ☐ première ☐ terminale Dates 08/04 à 12/04 Date(s) des absence(s) :	
a effectué la période de formation en milieu professionnel prévue au sein de l'organisation aux dates précitées. Soit une durée effective totale de jours Il Le nombre de jours de présence en stage déclenche la gratification de l'Etat. Ne déclarez que les jours réellement effectués, ne déclarez pas les jours d'absence. Fait à Le	
Signature du tuteur + tampon de l'entreprise	Prénom, Nom et signature de l'enseignant en charge du suivi

5 – Agenda

- réunion information code de la route – *lundi 28 septembre 18h00*
- fin du 1^{er} trimestre – *vendredi 20 novembre*
- conseil de classe 1^{er} trimestre – *du 23 novembre au 8 décembre*
- PFMP1 2^{NDE} CAP-Gr1 – *30 novembre au 18 décembre*
- réunion parents/professeurs principaux – *jeudi 10 décembre*
- PFMP1 2^{NDE} CAP-Gr2 – *4 janvier au 22 janvier*
- journée portes ouvertes du lycée – *samedi 6 février*
- fin du 2^{ème} trimestre – *dimanche 7 mars*
- conseil de classe 2^{ème} trimestre – *du 8 mars au 23 mars*
- PFMP1 2^{NDE} BAC PRO – *8 mars au 19 mars*
- fin du 3^{ème} trimestre – *lundi 24 mai*
- conseil de classe 3^{ème} trimestre – *du 25 mai au 4 juin*
- PFMP2 2^{NDE} CAP-BAC PRO – *7 juin au 2 juillet*

Merci de votre attention



Lycée Polyvalent Jean RACINE - 80 500 MONTDIDIER - 03 22 98 31 67